

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation sur la publication du budget 2021 du CNRS

Le Conseil scientifique du CNRS a été convoqué en séance extraordinaire le 14 décembre 2020 afin de se prononcer sur la « Répartition des moyens financiers et humains entre les instituts, les programmes interdisciplinaires et les services communs » du CNRS. Cette convocation fait suite à un premier report de l'examen par le Conseil scientifique du budget du CNRS, qui aurait dû avoir lieu lors de la réunion des 23-24 novembre 2020. Si le Conseil scientifique a fait et fait encore tout son possible pour tenir compte de retards éventuellement liés à la situation de pandémie, il risque de ne pas pouvoir s'exprimer et voter, alors même que ce vote doit précéder celui du Conseil d'administration du CNRS sur le même point, prévu le 18 décembre 2020 (article 5 du décret N°82-993).

Le Conseil scientifique déplore que l'État ne puisse respecter les échéances qui permettraient à l'ensemble des personnels et des instances du CNRS d'exercer leurs missions.

Texte adopté à l'unanimité le 14 décembre 2020

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
Mme. Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance
Madame, Monsieur le directeur général de la recherche et de l'innovation
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'instituts
Mesdames et messieurs les députés
Mesdames et messieurs les sénateurs
Mesdames et messieurs les membres du Comité d'éthique du CNRS
Mesdames les présidentes et messieurs présidents des Conseils scientifiques d'instituts